

au gouvernement, à l'expiration du délai de 90 jours, d'inscrire au *Feuilleton* des recommandations supplémentaires qui rendraient efficaces certaines de ces recommandations, surtout en ce qui concerne les régions urbaines?

M. l'Orateur: A l'ordre. La question supplémentaire du député a la forme d'une proposition ou d'une affirmation.

* * *

L'AGRICULTURE

LES PRAIRIES—LE RELÈVEMENT DES REVENUS DES CULTIVATEURS

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Je voudrais poser une question au premier ministre. Étant donné que les chiffres que le Bureau fédéral de la statistique vient de publier révèlent que le revenu agricole net en Saskatchewan a baissé de 50 p. 100 au cours des deux dernières années et comme les projets de loi dont la Chambre est saisie n'apporteront aucun changement sérieux, le premier ministre envisage-t-il des mesures d'urgence pour améliorer le revenu agricole net dans l'Ouest du pays?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député se rend compte qu'il invite le premier ministre ou un porte-parole du gouvernement à faire une déclaration générale. Il peut demander si l'on fera une déclaration à l'appel des motions en temps opportun.

M. Nystrom: Puis-je lui demander alors s'il nous indiquera dans une déclaration s'il prévoit une mesure pour améliorer sérieusement la situation du revenu des cultivateurs dans l'Ouest?

M. Horner: Annoncez l'élection complémentaire.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Comme le député de Crowfoot l'a dit il y a un instant, on se propose d'y affecter quelque 100 millions de dollars, si seulement l'opposition peut se décider à adopter ces projets de loi.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Horner: Je soulève la question de privilège. Cette mesure a d'abord été proposée à la Chambre le 29 octobre. Pourquoi le ministre ne nous en a-t-il pas saisis il y a un mois? Elle n'était pas rédigée. Nous ne l'avons pas retardée.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je signale aux députés que nous sommes en train de discuter pendant la période des questions, d'une mesure dont le Parlement est saisi, ce qui est contraire au Règlement.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

LE BILINGUISME—LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS—LES CRAINTES DES DIRIGEANTS SYNDICAUX

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Quelle mesure le gouver-

nement prend-il à la suite des observations formulées par M. Edwards, de l'Alliance de la Fonction publique, et par M. Barnes, de l'Institut professionnel du service public, qui craignent que le programme de bilinguisme du gouvernement pour les fonctionnaires devienne d'ordre biculturel, et aussi que la délégation de pouvoirs par les ministères compromette le régime du mérite et donne lieu à une sorte de favoritisme?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, les conclusions du député ou l'hypothèse formulée dans sa question ne sont pas bien établies. Quant à la seconde partie de sa question, le député sait sûrement qu'un comité parlementaire en a discuté. Le Conseil du Trésor examine présentement ce sujet.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

ON SUGGÈRE UN ACCORD VISANT À LIMITER LE DÉBAT SUR LE PROJET DE LOI SUR LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS DE FERME

[Français]

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable président du Conseil privé.

Vu que les mesures récentes annoncées par le Québec et l'Ontario, au sujet de la mise en marché de certains produits agricoles, et étant donné aussi que le bill C-176 représente, à mon avis, un correctif possible et que des partis de l'opposition sont impatients de conclure un accord, le président du Conseil privé interviendrait-il auprès d'eux, afin arriver à une entente visant à limiter le débat sur le bill C-176, ce qui prouverait que nous sommes décidés à servir honnêtement les agriculteurs canadiens?

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre. La question du député ressemble plutôt à une proposition ou une recommandation. Elle ne me semble pas recevable. Je me demande si nous ne nous écartons pas un peu de l'usage reconnu de ne pas anticiper sur l'ordre du jour.

[Français]

M. La Salle: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: L'honorable député désire-t-il modifier la forme de sa question?

M. La Salle: Oui, monsieur l'Orateur.

J'aimerais demander à l'honorable président du Conseil privé s'il ne pourrait pas rencontrer les représentants des partis d'opposition pour décider, d'un commun accord, de limiter le débat sur le bill C-176?

[Traduction]

L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé): Oui, monsieur l'Orateur, je vais continuer de les consulter à ce sujet et au sujet d'autres bills.